

Marie Du Bois & son « espèce de journal » : une histoire de transmissions

Marie Du Bois & his "sort of Diary": a Story of
Transmissions

Laure Depretto



Christian Jouhaud, *Le Siècle de Marie Du Bois. Écrire l'expérience au xvii^e siècle*, Paris : les Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2022, 384 p., cahier central de quinze photographies, EAN 9782021492026.

Pour citer cet article

Laure Depretto, « Marie Du Bois & son « espèce de journal » : une histoire de transmissions », Acta fabula, vol. 23, n° 7, Essais critiques, Septembre 2022, URL : <https://www.fabula.org/revue/document14633.php>, article mis en ligne le 12 Septembre 2022, consulté le 25 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.14633

Laure Depretto, « Marie Du Bois & son « espèce de journal » : une histoire de transmissions »

Résumé - En retraçant le trajet d'un « écrit du for privé » de descendant en descendant, puis d'historien en historien, l'ouvrage de Christian Jouhaud, *Le Siècle de Marie du Bois. Écrire l'expérience au XVIIe siècle* invite à réfléchir aux gestes d'écriture qui président à la conservation de la mémoire et de la réputation. Pris dans la logique du don, de la dévotion et du dévouement, cette "espèce de journal" de Marie du Bois fait voir la traversée des espaces sociaux de ce gentilhomme domestique qui fut toute sa vie au service des rois et de Dieu et qui sut s'assurer une position sociale par sa mobilité, son accès à l'information et un savoir-faire curial. Cet écrit invite les littéraires à réfléchir aux implications d'une assignation générique et d'une dénomination séculaire.

Mots-clés - Genres, Grand Siècle, Histoire, Historiographie, Journal, Récit factuel, Témoignage

Laure Depretto, « Marie Du Bois & his "sort of Diary": a Story of Transmissions »

Summary - By recounting the long process that enables us to read the diary of Marie du Bois, gentleman who spent his life serving Louis XIII then Louis XIV, Christian Jouhaud's book, *Le Siècle de Marie du Bois. Écrire l'expérience au XVIIe siècle*, tells us a story of transmissions. It offers a meditation about the gestures leading to the preservation of family memory and reputation. Showing nothing but devotion and dedication to God and the kings he serves, Marie du Bois offers an interesting case of a social trajectory that supposes mobility, information access and court-skills. This sort of diary invites us to think about the implications of a generic assignation and the nomination of a century.

Keywords - Diary, Historiography, History, Literary Genre, Non-fiction, Seventeenth Century, Testimony

Marie Du Bois & son « espèce de journal » : une histoire de transmissions

Marie Du Bois & his "sort of Diary": a Story of Transmissions

Laure Depretto

Le Siècle de Marie du Bois. Écrire l'expérience au xvii^e siècle raconte une histoire de transmissions. Transmissions plurielles, de plusieurs degrés plus exactement. Le dernier ouvrage de Christian Jouhaud retrace le trajet d'un « écrit du for privé » de descendant en descendant, puis d'historien en historien. Quand François Lebrun lui offre son livre éditant des extraits du journal de Marie Du Bois, conservé aux archives départementales d'Indre-et-Loire¹, *Moi Marie Du Bois, gentilhomme vendômois valet de chambre de Louis XIV*², puis l'invite dans l'ancienne maison du valet de chambre des rois Louis XIII et Louis XIV à Couture-sur-Loir, il inaugure sans le savoir le long compagnonnage de Ch. Jouhaud avec Marie Du Bois, figure centrale dans les travaux de l'historien depuis *Sauver le Grand-Siècle ?*³ Si une telle passation a été possible, c'est d'abord parce que le manuscrit de Marie du Bois a été transmis de descendant en descendant, et probablement surtout grâce à cet « acte de transmission qu'il raconte longuement » (p. 40) : avant de conserver ses écrits et de les adresser à sa postérité, il reprend son récit de l'agonie de Louis XIII à laquelle il a assisté en tant que valet de chambre et en reprenant du service en 1663, il offre ce récit à Louis XIV sur « papier doré, bien écrit à la main, attaché avec des rubans bleus » (cité p. 43), avant de remettre un placet demandant une gratification. Par un usage stratégique de l'écrit, « il a réussi, en auteur, cette transmission qu'il n'avait pas prévue » (p. 17). Le devenir-archives de ce mémoire a partie liée avec son premier destinataire : sans la figure du roi, pas de conservation. Se souvenant peut-être de l'épiphanie de Roland Barthes contemplant une photographie du prince Jérôme⁴, Christian Jouhaud rappelle que c'est cette première offrande manuscrite du valet de chambre qui nous met « aujourd'hui encore dans la position de lire ce que Louis XIV a lu » (p. 47).

¹ Archives départementales d'Indre-et-Loire, 1 J 1167.

² Éd. François Lebrun, Rennes, Apogée, 1994.

³ Christian Jouhaud, *Sauver le Grand Siècle ?*, Paris, Seuil, 2007. Voir le dossier du GRIHL, Autour de l'ouvrage de Christian Jouhaud : *Sauver le Grand-Siècle ? Présence et transmission du passé*, URL : <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/3486> [dernière consultation le 1er septembre 2022].

De quoi Du Bois témoigne-t-il ?

Qui dit « journal » tenu par un valet de chambre du roi, dit, avec l’imaginaire qui accompagne cette figure, « histoires secrètes » et autres anecdotes pittoresques et croustillantes. Il n’en est rien : il ne s’agit en aucun cas d’observer le xvii^e siècle par petit le trou de la serrure, ni de dévoiler « l’envers du Grand Siècle » pour reprendre le titre fameux de Félix Gaiffe. L’écrit de Marie Du Bois n’est pas non plus une écriture de réparation par un vaincu de l’histoire qui aurait besoin de donner sa version des faits pour la postérité. Pourtant la reprise du titre de Voltaire qui faisait du xvii^e siècle le siècle de Louis le Grand suppose un geste de déplacement, comme s’il s’agissait de participer à une histoire par le bas de ce siècle qu’on hésite aujourd’hui à dire grand. Marie Du Bois n’est pas non plus un homme ordinaire, ne serait-ce d’abord parce qu’il sait écrire, qu’il a écrit et qu’il a tenu le registre minutieux de ses démarches auprès du roi et des Grands, qu’il a éprouvé sa puissance d’action dans l’« ordinaire des contraintes d’une époque » (avant-propos).

Aux littéraires qui aiment sans doute trop les étiquettes génériques — on ne se refait pas —, que faudra-t-il dire pour présenter le dernier livre de Ch. Jouhaud ? Est-ce une « espèce de biographie » comme Du Bois a tenu un « espèce de journal » ? Si l’avant-propos récuse immédiatement l’appellation en raison de sa démarche « toujours peu ou prou téléologique », c’est surtout l’unité factice qu’elle propose qui est délaissée au profit de l’étude de quelques « configurations de détails » — formule que Ch. Jouhaud emprunte à Siegfried Kracauer. Par une sorte d’homologie structurale, l’historien reconduit l’hésitation générique qui préside à sa lecture de Marie Du Bois sur son propre ouvrage : « la discontinuité narrative et existentielle de ces fragments est à rapprocher de la singularité d’un écrit rétif aux catégories génériques ou historiographiques usuelles. » (p. 14). Il s’agit moins de reconstituer une trajectoire que de rendre compte d’une expérience qui trouve à se modéliser dans et par l’écriture. Le lecteur sait qu’il ne lit ni une biographie, ni une histoire des valets de chambre⁵, ni un essai de micro-histoire, encore que par certains aspects le

⁴ Roland Barthes, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Cahiers du Cinéma, Gallimard, Seuil, 1980, p. 13 : « Un jour, il y a bien longtemps, je tombai sur une photographie du dernier frère de Napoléon, Jérôme (1852). Je me dis alors, avec un étonnement que depuis je n’ai jamais pu réduire : “Je vois les yeux qui ont vu l’Empereur”. Je parlais parfois de cet étonnement, mais comme personne ne semblait le partager, ni même le comprendre (la vie est ainsi faite à coups de petites solitudes), je l’oubliai ».

⁵ Voir sur ce sujet les travaux de Mathieu Da Vinha, *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004, rééd. « Tempus », 2009 ; Alexandre Bontemps, *premier valet de chambre de Louis XIV*, Versailles, Château de Versailles, Paris, Perrin, 2011 ; *Au Service du roi. Dans les coulisses de Versailles*, Paris, Tallandier, 2015.

témoignage de Du Bois pourrait relever de cet « exceptionnel normal⁶ » formulé par Edoardo Grendi.

Le livre ne suit pas l'ordre chronologique mais propose trois voies d'entrée différentes dans le journal. La première partie « l'expérience d'écrire l'expérience » s'interroge sur la meilleure manière d'aborder l'écriture de Du Bois à partir d'abord de la description matérielle du manuscrit, de sa trajectoire jusqu'à nous. Du Bois entendait transmettre à ses enfants et aux générations à venir ce récit d'expérience en guise de *vademecum* de bonne conduite chrétienne et de manuel du bon solliciteur de cour. Que s'agit-il de transmettre ? des leçons tirées de ses expériences, les ratées comme les réussies ? Léon Aubineau fut le premier chartiste à travailler sur le manuscrit sur lequel il a même laissé « sa » trace « en renversant son encrier sur la première page du registre » (p. 31). Publié très méticuleusement par M. L. de Grandmaison dans l'Entre-deux-guerres, le manuscrit entra dans le domaine public en 1994, date depuis laquelle il est lisible aux Archives départementales d'Indre-et-Loire. Après la description matérielle de l'écrit, Ch. Jouhaud propose une expérience sur une partie seulement du journal, celle qui couvre le premier quartier de service à la cour début 1647 : il s'agit de se demander ce qui fait relief dans le flux continu de l'écriture, de mettre en avant des séquences, notamment les échanges avec le roi rapportés au discours direct, la description des manœuvres de sollicitation, en particulier pour obtenir une lieutenance pour son beau-fils Prochassy, la méfiance de Du Bois vis-à-vis de la *gabatine* (les promesses en l'air), son évaluation constante de l'*occasio* de la requête. La lecture minutieuse de ce premier quartier fait apparaître, comme c'est d'ailleurs aussi le cas dans le journal tenu par le médecin Héroard pendant l'enfance de Louis XIII, un goût certain pour la retranscription des reparties de l'enfant royal⁷. Un bon mot du dauphin est l'occasion d'une enquête localisée pour éclaircir ce passe-temps aujourd'hui disparu du « je vous prends sans vert⁸ ».

La deuxième partie « Les territorialités de l'expérience » s'intéresse aux espaces et aux déplacements de Du Bois entre les deux pôles que sont la chambre du roi où il exerçait deux trimestres de service (quarante-trois mois en une trentaine d'année) et Le Poirier, sa propriété de Couture-sur-Loir située à côté de Montoire, dans le Vendômois où, en gentilhomme et catholique fervent, il intervient dans le règlement des litiges, pratique la charité et œuvre à la rénovation d'églises (p. 162). Comme le

⁶ Edoardo Grendi, « Micro-analyse et histoire sociale » [*Quaderni storici*, 1977, n° 34], Écrire l'histoire [En ligne], n° 3, 2009, URL : <http://journals.openedition.org/elh/944> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/elh.944> [dernière consultation le 1er septembre 2022]. Sur la fortune jugée « sans nul doute surévalué[e] » de cette formule, voir Edoardo Grendi, « Repenser la micro-histoire ? » dans Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, Le Seuil, Hautes Études, 1996, note 12, p. 238.

⁷ Voir Madeleine Foisil (dir.), *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, Paris, Fayard, 1989, 2 tomes.

⁸ Sur la généalogie de l'expression « Je vous prends sans vert » et sur le jeu qui est à l'origine de cette formule, voir aussi *Je vous prends sans vert*, choix des textes, préface et notes de Christian Jouhaud, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2020.

montre ce chapitre, « l'ailleurs revient dans l'ici » (p. 146) : le négociateur en Vendômois obtient des arbitrages en vertu de son service à la cour et de son expérience de solliciteur. Le chapitre 5 essaie de comprendre ce qui pourrait apparaître à des yeux actuels comme une contradiction, soit la coexistence en Marie Du Bois de sa capacité stratégique à saisir toute opportunité et sa grande piété, et surtout le fait que les élans spirituels sont décrits dans le journal de la même manière que les activités profanes. Il offre encore un autre exemple de la continuité entre l'ici du Vendômois et l'ailleurs de la cour : la maladie de l'épouse réactive des souvenirs de la bonne mort de Louis XIII.

La troisième partie « Les formes du politique » s'intéresse principalement à deux questions. La première porte sur le statut de témoin de ce que Marie Du Bois et ses contemporains n'appelaient pas encore La Fronde. Ch. Jouhaud montre que la proximité au pouvoir et à l'information n'est pas nécessairement gage d'une analyse pertinente et juste de l'événement, ni d'une bonne connaissance du fonctionnement des institutions, comme le montre notamment cette déclaration de Du Bois : « je ne sais pas s'il allait pour interdire le parlement, pour leur faire quelques remontrances, ou pour quoi faire ; cela dépassait ma portée » (p. 262). Le récit de Du Bois suit l'ordre de découverte des événements et ne reconfigure pas selon un ordre logico-temporel. Pour autant, la lecture du journal — et sa comparaison notamment avec les écrits de Philippe Fortin de La Hoguette et des lettres échangées entre les frères Dupuy — fait voir que la qualité de son information et sa mobilité sont les principaux atouts de Marie du Bois. Son statut de témoin n'est jamais séparé son *agency* : tout événement est aussi évalué, jaugé, retranscrit à l'aune d'une action entreprise pour obtenir une place ou une gratification, pour soi ou pour sa famille élargie. Du Bois lui-même thématise la relation entre ce qui lui est utile et ce qui relève de la loyauté du service, et contrairement à nos jugements actuels, il n'y a, pour le serviteur royal, aucune contradiction, mais « une intelligence politique du service qui réunit efficacité et intérêt bien compris » (p. 240). Informer les Grands, c'est à la fois leur rendre service, mais encore assurer son propre avenir, en rappelant au bon moment les services rendus. Cette pratique d'informateur a d'ailleurs d'autant plus de prix qu'elle intervient dans des moments de désordre où l'accès à l'information n'est pas aisé. Les compétences nombreuses de Du Bois sont dues à son passé de soldat, à son double ancrage spatial (à la cour et dans le Vendômois) et l'ouvrage montre très bien comment chacune de ces compétences peut servir dans un autre espace que celui où elle a été acquise. La deuxième question porte sur l'évaluation de l'action du pouvoir : peut-on sans commettre de contresens apercevoir des passages critiques à l'égard du monarque ou de son entourage ? Le scripteur juge-t-il ? Par exemple quand il formule des maximes sur le comportement des Grands, en l'espèce du duc de Vendôme : « ce qui me fit bien voir quand les princes veulent quelque chose il ne leur faut point de raisons » (cité

p. 252). À partir de trois situations dans laquelle on peut apercevoir un trouble « en puissance⁹ » (reprise d'une formule de Daniel Arasse), la rougeole de Louis XIV en 1663 et la crainte pour sa vie, un épisode de « terreur panique » quand Du Bois pense qu'on a touché au trésor du roi et l'accusation de vol portée contre lui, le chapitre 7 interroge la possibilité même de procéder à une lecture non anachronique des émotions du serviteur fidèle, avant de réfléchir à la relation que celui que Madeleine Foisil appelait « un peu un autre Héroard envers l'enfant¹⁰ » entretient au futur monarque, maltraité par ses précepteurs, au premier rang desquels le brutal duc de Montausier.

Le huitième chapitre « le dernier dessein » porte sur le projet de Du Bois d'édifier une chapelle royale en l'honneur de Louis Dieudonné à Couture-sur-Loir et les démarches accomplies auprès du roi notamment pour obtenir les fonds nécessaires. Ce dernier chantier dans la vie de Du Bois fait se rejoindre les deux espaces de l'ici-Vendômois à l'ailleurs-chambre du roi et témoigne d'un « monde où l'éthique de l'intérêt personnel et familial et l'idéal d'une chrétienté en devenir à l'échelle du village ou de la maison, loin de se contredire ou même d'entrer en concurrence, se rencontrent et se soutiennent » (p. 343).

Les genres de l'écriture à la première personne

Dès lors qu'il s'agit de s'intéresser aux écrits des hommes et des femmes du passé du point de vue de « leur utilité située¹¹ », il est logique que la démarche se refuse à l'étiquetage générique, qu'il soit endogène ou exogène, comme l'exposait déjà de précédents travaux collectifs du GRIHL, au premier rang desquels *Histoire Littérature Témoignage. Écrire les malheurs du temps* (2007). *Le Siècle de Marie Du Bois* ne déroge pas à cette règle méthodologique en se tenant surtout à distance des genres discursifs répertoriés par l'histoire (journal spirituel, livre de raison, mémoire(s), etc.), comme en témoigne par exemple cette déclaration au sujet d'un passage de Du Bois qui s'apparente à un « journal spirituel à condition de ne pas investir cette appellation de la raideur d'une catégorie littéraire ou bibliographique » (p. 155). Il me semble qu'il faudrait nuancer non seulement cette formule mais encore éviter le réductionnisme en matière de noms de genre : l'usage des noms de genre en littérature n'est pas nécessairement synonyme de raideur. S'il existe quelque chose

⁹ Ch. Jouhaud emprunte la formule « en puissance » à Daniel Arasse que ce dernier emploie en un tout autre contexte, voir note 1 du chap. 7, p. 273.

¹⁰ Madeleine Foisil, *L'Enfant Louis XIII. L'éducation d'un roi 1601-1617*, Paris, Perrin, 1996, p. 116.

¹¹ Christian Jouhaud, *Richelieu et l'écriture du pouvoir : autour de la Journée des Dupes*, Paris, Gallimard, 2015, p. 10.

comme des genres dans les études littéraires, qu'ils soient « de discours » ou littéraires, leur usage, comme celui de toute catégorie de type aristotélien est avant tout heuristique¹², et en soi ne comporte pas plus de raideur que les autres catégories dont se sert l'esprit humain pour arpenter le réel. Quand on travaille par étude de cas, les classifications de la théorie littéraire sont peut-être de peu d'utilité, mais c'est qu'elles ne visent pas en première intention l'assignation générique de textes spécifiques, mais bien l'étude générale des formes (et non la singularité de tel ou tel texte)¹³. Qui plus est, quand elles s'appliquent à un texte particulier, elles ne sont pas envisagées comme une assignation étroite et définitive, et l'on sait, au moins depuis l'article de Jacques Derrida, « La loi du genre », que le genre n'est pas d'appartenance, mais de participation :

Pour la formuler de la manière la plus pauvre, la plus simple, mais la plus apodictique, l'hypothèse que je soumets à votre discussion serait la suivante : un texte ne saurait *appartenir* à aucun genre. Tout texte *participe* d'un ou de plusieurs genres, il n'y a pas de texte sans genre, il y a toujours du genre et des genres, mais cette participation n'est jamais une appartenance¹⁴.

Dès lors on ne perd rien à parler de *journal* sans guillemets ni modalisation, une fois qu'on a bien en tête que ce que désigne *journal* dans les études littéraires est un idéal-type, qu'il n'est qu'un modèle théorique à l'aune duquel on examine les textes particuliers et qu'il permet surtout de décrire le phénomène de *narration intercalée*¹⁵, de comparer les effets d'une écriture rétrospective de courte portée à ceux d'une écriture rétrospective de plus longue portée, qu'on appelle alors par commodité *mémoires*. À ce sujet, Christian Jouhaud signale d'ailleurs à plusieurs reprises les passages qui montrent que Marie Du Bois est revenu sur son texte, qu'entre l'événement et sa mise par écrit existent plusieurs strates temporelles plus ou moins facilement repérables. Si l'on adopte à l'inverse le point de vue endogène des scripteurs de l'époque, le journal se définit surtout par la restriction volontaire de l'étendue du savoir : le *journal*, par opposition à l'*histoire*, ne relaterait que ce qui est de première main, que ce dont le scripteur a été directement témoin (là encore

¹² Voir Gérard Genette, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979.

¹³ Voir Gérard Genette, « Critique et Poétique », *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 11 : « il s'agit moins ici d'une étude des formes et des genres au sens où l'entendaient la rhétorique et la poétique de l'âge classique, toujours portées depuis Aristote, à ériger en norme la tradition et à canoniser l'acquis, que d'une exploration des divers *possibles du discours*, dont les œuvres déjà écrites et les formes déjà remplies n'apparaissent que comme autant de cas particuliers au-delà desquels se profilent d'autres combinaisons prévisibles, ou déductibles ».

¹⁴ Jacques Derrida, *Parages*, Paris, Galilée, 1986, p. 265.

¹⁵ « Le journal et la confidence épistolaire allient constamment ce que l'on appelle en langage radiophonique le direct et le différé, le quasi-monologue intérieur et le rapport après-coup. Ici, le narrateur est tout à la fois encore le héros et déjà quelqu'un d'autre : les événements de la journée sont déjà du passé et le "point de vue" peut s'être modifié depuis », Gérard Genette, « Discours du récit », *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 230.

ce n'est qu'un horizon régulateur la plupart du temps). Ainsi par exemple commence ce que Jean Héroard a désigné comme son journal :

l'auteur n'a point voulu donner a son ouvrage le tiltre d'histoire ains seulement Journal et Registre particulier, d'autant que son but n'a point esté de s'estendre plus avant dans les limites de la vie particuliere de son Prince et de son Maistre, afin de ne rien prendre d'autruy et de ne mettre en avant que les choses qu'il auroit veues¹⁶ .

Tout chercheur se trouve un jour confronté à la difficulté à nommer les écrits qui sont parvenus jusqu'à lui et qui sont désormais détachés de leur cadre pragmatique, et aucune étude ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les avantages et les inconvénients de l'adoption d'un vocabulaire d'époque, qui semble avoir la préférence ici *versus* un vocabulaire d'aujourd'hui, forgé par la recherche¹⁷ . Les scripteurs eux-mêmes en présentant ce qu'ils ont écrit ne manquent jamais de lui donner un nom, justifiant le choix préférentiel de telle ou telle appellation, comme en témoigne non seulement Marie Du Bois, mais Jean Héroard cité ci-dessus. Et d'ailleurs ces mêmes noms de genre ont varié dans le temps : si les « historiettes » ainsi baptisées par Tallemant¹⁸ ont gardé leur nom jusqu'à aujourd'hui, la « vie du cardinal de Rais » ou le « papier journal » de Bassompierre sont devenus respectivement « mémoires du cardinal de Retz¹⁹ » et « mémoires du maréchal de Bassompierre ».

Le livre de Christian Jouhaud, comme son précédent sur Marie Du Bois, vient utilement rappeler que toute écriture à la première personne n'est pas synonyme d'épanchement autobiographique et que celui ou celle qui dit *je* n'a pas nécessairement l'intention de *se* dire. En raison de la place majeure occupée par les écrits autobiographiques de Jean-Jacques Rousseau érigé en père fondateur de l'autobiographie, on en oublierait presque qu'usage de la première personne et analyse de soi ne sont pas consubstantiels. Mais après tout, certains historiens ont fait le choix de conserver le terme, même pour des écrits non directement autobiographiques au sens de Philippe Lejeune. Ainsi James S. Amelang étudiant le journal de l'apprenti tanneur Miquel Parets qui est aussi une chronique de la ville de

¹⁶ Madeleine Foisil (dir.), *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, op. cit., t. I, p. 369, « année mil six cens un ».

¹⁷ Voir notamment Carlo Ginzburg, « Nos mots et les leurs », URL : https://www.fabula.org/atelier.php?Ginzburg_Nos_mots_et_les_leurs (dernière consultation le 1er septembre 2022), ainsi que tous les travaux que cette conférence a contribué à lancer.

¹⁸ « J'appelle ce recueil Les Historiettes, parce que ce ne sont que petits mémoires qui n'ont aucune liaison les uns avec les autres. J'y observe seulement en quelque sorte la suite du temps, pour ne point faire de confusion », Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Chantilly, Bibliothèque du musée Condé, Ms 926, f° 1. Dans l'édition d'Antoine Adam, le terme « mémoires » est déjà doté d'une majuscule, voir Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1960-1961, t. I, p. 2.

¹⁹ Dans *Sauver le Grand-Siècle ?*, Christian Jouhaud signale que c'est le seul livre que Walter Benjamin emporta avec lui dans son exil peu de temps avant son suicide à Port-Bou.

Barcelone au xvii^e siècle définit-il l'autobiographie : « toute œuvre littéraire qui relate à la première personne une expérience vécue²⁰ ».

Ch. Jouhaud ne méconnaît pas non plus la difficulté à fixer un vocabulaire commun et à s'entendre sur un lexique, en raison des contextes différents de construction des catégories telles que celle d'« ego-documents » ou d'« écrits du for privé ». Il s'agit à la fois d'adopter le terme le moins lourd de présupposés, on hésite à dire neutres²¹, tout en ayant conscience de la longue histoire des noms et de leurs connotations, un texte pouvant aussi changer de genre(s) dès lors qu'il change de lecteurs et qu'il traverse le temps.

À qui est le xvii^e siècle ?

Pour finir je voudrais évoquer une deuxième piste et réflexion que suscite ma lecture du livre de Christian Jouhaud : il s'agit d'une interrogation sur le sens du temps, à grande échelle cette fois et non à l'échelle de la vie de Marie Du Bois. En raison du titre donné à l'ouvrage et des propositions faites dans l'avant-propos (« transformer en quelque sorte le siècle de Louis XIV en siècle de Marie Du Bois »), on s'interroge sur ce que pouvait être pour Marie Du Bois quelque chose comme « le siècle ». Si la relation entre les deux locutions — « siècle de Louis XIV » et « siècle de Marie Du Bois » — était pensée comme un « choc » dans *Sauver le Grand-Siècle ?* (chapitre 2 – « Voir ? »), il m'a semblé que la signification du mot « siècle » mériterait à elle seule réflexion. Le chemin parcouru d'un livre à l'autre, de *Sauver le Grand-Siècle ?* au *Siècle de Marie Du Bois* mène aussi à la question du rapport du scripteur au temps, à son temps : est-il permis de supposer à Marie Du Bois non seulement une réflexion sur le temps qui passe, le temps auquel il appartient, mais encore une réflexion sur le temps rapporté au temps d'une existence individuelle ? Que signifiait pour lui – s'il est possible de le dire – appartenir à un siècle, à un monde autant qu'à une époque ? Pensait-il déjà vivre dans un siècle que la postérité a ensuite entièrement rapporté à Louis XIV ou y a-t-il seulement contribué par son action de plume ? S'il est vrai — mais est-ce si sûr — que les hommes du xvii^e siècle ne se « savaient pas » au xvii^e siècle dans le même sens que nous disons « être au xxi^e siècle »²², faut-il pour autant laisser tomber entièrement la question, et dès lors,

²⁰ James S. Amelang, *The Flight of Icarus. Artisan Autobiography in Early Modern Europe*, Stanford University Press, 1998, chapitre 2 « Point de départ » : « any literary work that expresses lived experience from a first-person point of view. »

²¹ Certains chercheurs signalent aujourd'hui qu'ils préfèrent « écrits personnels » à « écrits du for privé » précisément pour cette raison. Voir par exemple François-Joseph Ruggiu, « L'écriture de l'espace social dans les écrits personnels », *Études de lettres*, 1-2, mai 2016, URL : <http://journals.openedition.org/edl/886> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.886> [dernière consultation le 1er septembre 2022].

dans la perspective d'un vocabulaire endogène, faut-il même garder le siècle comme unité de temps ?

Plus largement, le livre de Ch. Jouhaud invite à se poser la question de la recherche de postérité au-delà du cercle familial. Deux passages commentés par Christian Jouhaud retiennent particulièrement l'attention et ils concernent tous les deux la nécessité de répondre de médisances. Du Bois rapporte en effet qu'il était assez proche d'une jeune servante à Couture-sur-Loir, relation affective qui donne lieu à calomnie : voulant répondre par écrit de ces accusations, il fait, dans le manuscrit, le serment de sa fidélité conjugale intacte. La lectrice non-contemporaine que je suis ne peut s'empêcher de se demander ce qui a poussé Du Bois à fixer la trace de ce commérage au lieu de l'escamoter : faut-il supposer que Du Bois prévoyait la survivance orale à la génération suivante de cette rumeur et qu'il préféra l'anticiper ? En tout cas, la moindre importance de sa place à la cour et même sur ses terres fait douter qu'il ait voulu répondre de cette médisance au tribunal de la postérité, par-dessus les siècles. Le deuxième passage, plus long, concerne l'accusation de vol et pose sans doute moins de questions : en raison de l'existence d'une enquête, des traces scripturaires concurrentes étaient susceptibles d'être conservées et il fallait répondre par avance aux questions posthumes de ses enfants et petits-enfants. L'écriture à ces deux endroits au moins se fait apologétique et même performative : il s'agit de prêter serment devant ce que Du Bois envisage comme un tribunal posthume. En tout cas, il y a bien l'idée d'une postérité et d'une image de soi à préserver, à préparer pour quand on ne sera plus là. Est-ce cette réception programmée et différée qui confère littérarité à cet écrit ? C'est toute la question. Quoi qu'il en soit, ces deux épisodes, « ces fêlures d'une vie²³ » nous obligent à nous demander ce que les scripteurs du passé ont voulu transmettre et parfois peut-être malgré eux nous adresser. Dans ce livre où planent les ombres tutélaires de Walter Benjamin et de Louis Marin, Ch. Jouhaud parvient à nous transmettre, à nous faire partager ce qui le *point* — au sens du *punctum* barthésien²⁴ — dans l'écriture de Marie Du Bois.

²² Voir les réflexions de Daniel S. Milo, *Trahir le temps*, Les Belles lettres, rééd. Pluriel, 1991, p. 21. La question du savoir des hommes et des femmes du passé était aussi le sujet d'une journée d'études « Que savaient-ils ? », organisée par le CARE et le GRIHL le 12 janvier 2013. Pour le programme, voir <http://grihl.ehess.fr/index.php?531> [dernière consultation le 1er septembre 2022].

²³ Dernière phrase de l'ouvrage, p. 312 : « j'ai voulu montrer que les fêlures d'une vie, dont ce laboratoire scripturaire faisait l'expérience, étaient aussi celles du Siècle ».

²⁴ Roland Barthes, *La Chambre claire*, op. cit., p. 49.

PLAN

- De quoi Du Bois témoigne-t-il ?
- Les genres de l'écriture à la première personne
- À qui est le xvii^e siècle ?

AUTEUR

Laure Depretto

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : laure.deprezzo@univ-orleans.fr